



**CONSEIL PARTICIPATIF DE LA FACULTE DES SCIENCES
PROCES-VERBAL**

**de la séance du 26 mai 2016 à 17h15
Auditoire A1S081**

Présents : D. Picard, T. Bürgi, D. Buchs, S. Rudaz, L. Scapozza, A. Moscariello, P.-A. Chérix, P.-Y. Morgantini, X. Perret, S. Gariglio, C. Egger, A. Castillo, S. Naïm, B. Desplands, S. Boumaïza, L. Truscello, L. Marques

1. Excusés et invités

Excusés : E. Huysecom, T. Soldati (remplacé par J.-M. Matter), J.-P. Wolf, H. Duminil, E. Samankassou, L. Guénée, J. Moser.

Invités : D. Lachavanne, J.-M. Matter, M. Gander, C. Renner, B. Schaller, J. Lacour

2. Annonce des divers

- Le Président rappelle qu'un point concernant le projet d'aménagement d'un espace pour les utilisateurs de la bibliothèque a été mis dans les divers.

3. Adoption du procès-verbal du 22 mars 2016

Le procès-verbal est adopté à unanimité avec remerciements à sa rédactrice, Gaëlle.

4. Communications du Président

- Le Président rappelle que le calendrier des séances a été envoyé et qu'il figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance. Il explique qu'en principe les dates choisies pour les séances du Conseil participatif n'entrent pas en conflit avec d'autres séances de l'Université, mais si tel n'est pas le cas, il remercie par avance les membres du Conseil de bien vouloir le communiquer rapidement.
- Le Président explique que son statut d'étudiant va changer au mois de septembre 2016, car il va entamer un doctorat, il fera donc partie du corps des collaborateurs de l'enseignement et de la recherche. Ce corps n'ayant pas de sièges vacants, il indique aux membres concernés que si l'un d'entre eux souhaite se faire remplacer, qu'il le communique au Président pour discussion avec le Doyen.
- Le Président souhaite remercier les membres du Conseil pour leur présence assidue et leur travail.

5. Communications du Doyen

- Locaux : le projet de réaménagement des bâtiments suite au déménagement de la Section des sciences pharmaceutiques au CMU est en cours de finalisation.
- Le Doyen signale que le FNS indique qu'une nouvelle vague de NCCR sont prévues pour 2020 et il espère de nombreuses candidatures de la Faculté.
- Le Doyen indique que le Décanat souhaite reconduire la semaine de révision supplémentaire de juin à titre d'essai. D. Buchs indique que cela crée des problèmes avec certains professeurs qui sont dans d'autres facultés et qui n'ont pas le même calendrier. D. Picard attire l'attention sur la demande d'anonymisation des examens qui pourrait remettre en cause cet essai.

- Le Prof. Maggiore a reçu le Prix Universitaire « Crédit Suisse 2016 » pour le programme Athéna.
- Si-étudiants : Le Doyen explique qu'un SI est en train d'être mis en place. La Faculté est très impliquée dans ce projet avec notamment Mme Moser du Secrétariat-étudiants et le Vice-doyen Gander qui font partie du COPIL.
- Le Doyen annonce que le Rectorat a décidé, hier, de couper 1% du budget net DIP pour 2017 pour toute l'Université.

6. Rapport de la commission de planification 2015-2018

Le Doyen explique que ce rapport a été établi grâce au travail de toutes les sections et à la Commission de planification. Il explique le rapport qui figure en annexe à l'ordre du jour de la présente séance.

Le Président demande comment la Commission a pu anticiper le fait que la Suisse ne fasse pas partie de l'Horizon 2020. Le Doyen explique que cela n'a pas été possible d'anticiper car le travail s'est fait avant.

L. Truscello demande ce qu'il en est du bachelor en archéologie préhistorique mentionné aux pages 102 et 103 et si le Doyen avait des informations supplémentaires. Le Doyen indique qu'il n'a pas beaucoup plus d'informations mais explique qu'à la Faculté les bachelors sont rattachés à une section et pas à la Faculté. Il propose de relancer le groupe de travail qui avait travaillé sur ce sujet.

Le Doyen profite de l'occasion pour remercier toutes les personnes qui ont participé à l'élaboration de ce document.

Soumis au vote, le rapport est accepté à l'unanimité (17 oui, 0 non).

7. Proposition de modification du règlement du programme Athéna

Le Doyen présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Le Doyen ajoute que le programme Athéna a donné des idées, car il y a un programme Réfugiés qui a été mis en place pour la rentrée prochaine, se basant sur Athéna ; il ajoute qu'un auditeur et son moniteur interviendront probablement lors de la cérémonie du Dies.

Il est demandé si le programme Athéna s'étendra à d'autres sections. Le Doyen répond par la négative pour 2017.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

8. Proposition de modification du RO de la Section de chimie et biochimie

T. Bürgi présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

9. Proposition de modification du RO de la Section des sciences de la Terre et de l'environnement

A. Moscariello présente les exposés des motifs annexés à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Soumise au vote, la proposition de modification du RO est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

Soumise au vote, la proposition de création d'une vice-présidence est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

10. Proposition de modification du Règlement d'Etudes Général de la Faculté des sciences

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Une discussion s'engage sur les cours blocs et sur la possibilité de refaire des examens pour améliorer la note et risquer de faire moins bien et par conséquent risquer de voir son année invalidée.

Le Vice-doyen Gander rappelle que la modification proposée est dans l'intérêt des étudiants, mais propose de supprimer cette modification. Le Doyen est du même avis et pense qu'il faudrait trouver un moyen d'informer les étudiants.

Soumise au vote, la proposition de supprimer la modification à l'art. 9 al. 4 est acceptée (13 oui, 2 non, 2 abstentions)

Soumise au vote, la proposition de modification du règlement (sans la modification à l'art. 9) est acceptée (14 oui, 1 non, 1 abstention)

11. Proposition de modification du Règlement Général du doctorat et du Doctorat ès sciences Mention : Interdisciplinaire

Le Vice-doyen Gander présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (16 oui, 0 non, 1 abstention).

12. Proposition de modification du règlement du Master en biochimie

J.-M. Matter présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Il est demandé si les 2 mois supplémentaires sont ajoutés au stage déjà existant de 11 mois. J.-M. Matter répond positivement en précisant que le temps sera aménagé pour pouvoir le faire.

Soumise au vote, la proposition est acceptée (16 oui, 0 non, 1 abstention).

13. Proposition de modification du règlement du Master en géologie

A. Moscariello présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

14. Proposition de modification du plan d'études du Master en géologie

A. Moscariello présente l'exposé des motifs annexé à l'ordre du jour de la présente séance qui figure sur le web.

Soumise au vote, la proposition est acceptée à l'unanimité (17 oui, 0 non).

15. Divers

- Projet d'aménagement d'un espace pour les utilisateurs de la bibliothèque :

D. Lachavanne présente la projection annexée au présent procès-verbal.

Le Vice-doyen C. Renner explique que cette demande répond à une demande qui lui est parvenue des étudiants et de la bibliothèque. Il explique que dans le projet de réaménagement

des locaux suite au départ de la Section des sciences pharmaceutiques, les locaux actuellement occupés par l'administration de la Section de chimie reviendront à la bibliothèque. Le Doyen ajoute que la sécurisation de l'escalier doit être repensé, car il faudrait sécuriser toute la cage d'escalier et dans ce cas, il faudrait l'autorisation de la DIBAT. Il faudra également interagir avec la Migros pour ce qui concerne l'installation d'une machine à café et à friandises. Il rappelle que c'est le Service de la logistique qui s'occupe de ce bâtiment, et par conséquent, les décisions devront se prendre en accord avec eux. Le Vice-doyen C. Renner demande à D. Lachavanne de lui envoyer la présentation afin qu'il puisse l'intégrer au mieux dans son projet de réaménagement.

16. Conclusion

Fin de la séance : 19h15

Prochaine séance : 18 octobre 2016

Axel Castillo, Président